

## Incompréhensible ! Inadmissible !



Le **Snec-CFTC** fustige l'opposition de la Fep-CFDT et du Spelc à l'Avenant sur les classifications qui permettaient des augmentations salariales de **4,6%** à **15,2%** sur deux années.

- Fin de l'écrasement des grilles en strate 1 et 2
- Fin du chevauchement entre les strates 1 et 2
- Revalorisation de l'ancienneté
- Ecart au Smic maintenu et garanti
- Une augmentation salariale importante pour tous

La négociation annuelle NAO a eu lieu le 21 mars, les employeurs ont annoncé une augmentation de 1% seulement, ne reprenant aucune des propositions syndicales. **L'opposition à cet avenant fait perdre aux salariés une augmentation de 2 à 8%.**

**Le Snec-CFTC, le seul syndicat qui défend tous les salariés de l'Enseignement privé.**



## Fake News



⇒ L'augmentation se serait faite uniquement de gré à gré avec l'employeur : **FAUX !**

⇒ Les augmentations n'auraient été qu'à court terme : **FAUX !**

⇒ Les syndicats n'auraient plus de possibilité de négociation : **FAUX !**

## Elections TPE

**Du 25 novembre au 9 décembre 2024**

**Elles ont lieu dans** nos petites écoles (moins de 11 salariés en ETP (*Equivalent Temps Pleins*)).

Ces élections sont très importantes car elles contribuent à la représentativité de la **CFTC** et du **Snec-CFTC** dans notre branche EPNL.



**VOTEZ CFTC !**

## Formation des mandats Snec-CFTC aux CPR EPNL



En 2024 naît le réseau des mandats **Snec-CFTC** aux CPR (Commission Paritaire Régionale) EPNL.

Cela a débuté par une formation qui a eu lieu les 15 et 16 mars à Pantin. Les CPR ont pour mission la conciliation et l'interprétation de la Convention Collective EPNL.